

Informations relatives au projet expertisé

Titre : Mise en place et exploitation d'un système d'information multimodale

Porteur du projet (ou maître d'ouvrage)

Organisation : Région Pays de la Loire

Correspondants : Anne-Claire AULAGNIER, Erwan TERRILLON

Fonction : chargés de mission

Adresse postale : Hôtel de la région, 1 rue de la Loire, 44966 Nantes Cedex 09

Téléphone : 02 28 20 57 00 Télécopie : 02 28 20 50 76

Adresse électronique : Anne-Claire.AULAGNIER@paysdelaloire.fr ;

Erwan.TERRILLON@paysdelaloire.fr

Organisme associé :

Budget :

Nature du projet

Recherche	<input type="checkbox"/>
Etude générale	<input type="checkbox"/>
Etude préalable à une expérimentation	<input type="checkbox"/>
Expérimentation	<input type="checkbox"/>
Développement ou innovation technologique	<input checked="" type="checkbox"/>
Valorisation/diffusion	<input type="checkbox"/>

II – RAPPORT D'EXPERTISE

Noter selon une grille A (++), B (+), C (-).

Si la rubrique est sans objet du fait de la nature du projet, barrer la ligne correspondante

Au bas de chaque rubrique titre –teintée en grisé- ajouter si nécessaire un commentaire.

II.1 OBJECTIF	A	B	C
1 - Clarté de l'objectif poursuivi	X		
2 - Insertion dans une politique globale de déplacements	X		
3- Modes de déplacement couverts (VP, TC, autres...)		X	
4- Articulation avec les autres moyens de développement de l'intermodalité		X	

Le calculateur d'itinéraires intégrera les moyens de transport suivants :

- Transport urbain, interurbain et régionaux (réseaux TC des partenaires du projet, ce qui intègre bus, tramway, navette fluviale, cars, trains),
- Transport ferroviaire national (TGV et TIR),
- Transport aérien (au départ et à destination de Nantes, Saint Nazaire et La Baule),
- Transport spécifique pour les PMR,
- Transport à la demande,
- Marche à pied (accès au réseau et à la destination finale, cheminements dans les pôles d'échanges)

L'information sur les VP sera traitée uniquement par de l'information sur les parcs relais.

Le calculateur d'itinéraire ne considère pas le mode vélo, mais l'information vélo sera intégrée au site quand elle est disponible (pistes cyclables, parkings, accessibilité aux TC...).

II.2 SAVOIR FAIRE, METHODOLOGIE			
1 - Existence de l'ensemble des savoir faire requis	X		
2- Qualité de la méthodologie	X		
3- Qualité du partenariat et de l'équipe projet (1)	X		
<p>Suivi de la méthode ACTIF et modélisation ACTIF pour la description fonctionnelle du système. La première phase du projet a déjà permis de recenser les données disponibles chez les différents partenaires et a défini les données à transmettre au SIM régional.</p> <p>L'équipe projet sera formée une fois que le marché sera engagé.</p>			

(1) Le partenariat est apprécié en fonction des compétences individuelles de chacun des partenaires et de sa complétude par rapport à l'objectif du projet.

II.3 INTERET SCIENTIFIQUE ET/OU TECHNIQUE			
1 – Originalité de la démarche		X	
2 – Caractère public des résultats	X		
3 – Prise en compte de l'état de l'art (au niveau national et international)		X	
4 – Contribution au développement de systèmes/services d'information multimodale	X		
<p>Prise en compte des travaux sur l'accessibilité au non voyants et mal-voyants.</p>			

II.4 CONTEXTE ET POSITIONNEMENT			
1 - Participation des acteurs du transport au projet	X		
2- Prise en compte des usagers		X	
3 - Prise en compte des questions d'organisation	X		
4- Prise en compte des aspects économiques et juridiques		X	
<p>Une enquête qualitative a été réalisée au printemps dernier auprès de 40 usagers recrutés dans les gares. Cette enquête a permis de recueillir leur perception des dispositifs d'information existants pour des déplacements intermodaux, les attentes en matière d'information multimodale, et leurs réactions à une maquette interactive de centrale de mobilité présentée sur informatique.</p> <p>Les questions juridiques sont encore à approfondir (convention à venir), mais il est déjà établi que les données resteront la propriété des AO et des exploitants, le prestataire n'étant propriétaire que du système informatique. Concernant les échanges de données entre les partenaires, le projet s'oriente vers une convention multipartite qui retiendrait le principe d'une mise à disposition gratuite et sans limites des données locales au niveau régional, et définirait les conditions de l'interrogation des données régionales au niveau local.</p>			

II.5 BUDGET ET ASPECTS ECONOMIQUES			
1- Qualité et pertinence du budget			
2 - Réalisme du coût			
3 - Délai de réalisation	X		
4 - Faisabilité économique (réalisme du plan d'exploitation ou de commercialisation)			
5 – Crédibilité financière des partenaires	X		
<p>La procédure d'appel d'offre venant d'être lancée, le budget du projet n'est pas encore déterminé. Les principes de répartition des investissements entre les partenaires sont en revanche définis et feront l'objet d'une convention une fois que le marché sera engagé.</p> <p>Un marché à bons de commandes d'une durée de 4 ans a été choisi de manière à pouvoir prendre en compte les évolutivités venir du système (géographiques, fonctionnelles, organisationnelles).</p> <p>Ce projet bénéficie de subventions européennes.</p>			

II.6 ASPECTS TECHNIQUES			
1 - Caractère innovant et performances		X	
2 - Risques liés aux techniques utilisées	X		
3 - Ouverture et évolutivité de l'architecture, spécification des interfaces	X		
4 - Qualité de l'interface utilisateur (2)		X	
5 - Existence d'une documentation	X		
<p>L'ouverture du SIM est une préoccupation forte des partenaires qui souhaitent que le dispositif puisse intégrer à terme l'ensemble des réseaux intéressés par la démarche et créer des passerelles avec d'autres services. La conception du SIM devra tenir compte de cette exigence.</p> <p>Documentation organisationnelle et technique prévue par le cahier des charges.</p>			

(2) au sens supports techniques, c'est-à-dire supports de diffusion/télécoms/IHM

II.7 REUTILISABILITE			
1- Possibilité de réutiliser les résultats sur d'autres sites	X		
2- Possibilité de réutiliser les données	X		
3- Possibilité de réutiliser les outils techniques			
4 - Possibilité de réutiliser les éléments juridiques et organisationnels			
5- Possibilité de réutiliser les éléments économiques et de marketing			
<p>Dans le cadre du projet INTERREG, la Région devra produire un ensemble de documents présentant la démarche et les résultats. Cette exigence permettra certainement d'optimiser la capitalisation de l'expérience.</p> <p>A la fin du marché, toutes les données (cartographiques et non cartographiques) devront être exportées, selon un format qui sera défini lors de la préparation du nouveau marché.</p>			

II.8 EXTENSIBILITE ET REPRODUCTIBILITE			
1- Possibilité d'interfaçage avec d'autres services (transport ou autres)	X		
2 - Reproductibilité du service sur d'autres sites	X		
3- Contribution à la normalisation et à la création de standards	X		
4 - Utilisation de matériels et outils du commerce			
5 - Prise en compte de la formation des personnels			
6 - Prise en compte de la sensibilisation des usagers		X	
<p>Le SIM régional devra proposer aux systèmes d'information externes (CRT, autres SIM) des services accessibles par interface Web (WebService), respectant les normes européennes en matière d'échanges de données (fonctions de consultations de l'offre, fonctions de calculs d'itinéraires).</p> <p>Le système s'appuiera sur les normes existantes en matière d'information TC : transModel, Trident.</p> <p>La région prévoit une action de communication vers le grand public pour le lancement du site.</p>			

III ELEMENTS COMPLEMENTAIRES D'APPRECIATION			
1- Dimension européenne du projet	X		
2-			
3-			
4-			
5-			
6-			

IV COMMENTAIRES ET APPRECIATION D'ENSEMBLE

Le projet de la Région des Pays de la Loire permettra de disposer à terme d'un système d'information qui couvre un certain nombre de réseaux TC de la région, intègre les liaisons ferroviaires et aériennes au départ et à destination de la région, et prend en compte la marche à pied. Dans cet objectif, plusieurs partenaires institutionnels se sont regroupés autour de la Région.

L'intérêt de la démarche repose en particulier sur la mise en place d'une **recherche d'itinéraire multimodale multi-opérateurs de porte à porte**. Ce système constituera un puissant outil d'information à l'utilisateur, mais aussi aux AOT qui pourront utiliser des modules de simulation de l'offre pour optimiser leurs grilles horaires et améliorer les correspondances intermodales.

Les partenaires ont pris soin de s'appuyer sur l'architecture cadre **ACTIF** pour la phase d'avant projet (évaluation des besoins et rédaction du cahier des charges – 2005). Cette approche a notamment permis de recenser les données disponibles, définir les données à transmettre au SIM et modéliser l'organisation fonctionnelle du système.

Sur les aspects techniques, on note la volonté de s'inscrire dans une démarche de **normalisation** et d'**interopérabilité** :

- prise en compte de l'ensemble des normes ou pré-normes existantes en matière de TC
- ouverture du système à tous les partenaires potentiels
- volonté de créer des passerelles avec d'autres services (WebServices)

D'autre part, la dimension européenne du projet donne un cadre favorable pour le respect des délais et la **capitalisation de l'expérience**.

Tous ces éléments permettent de donner une appréciation très positive du projet des pays de la Loire. Deux points peuvent cependant nécessiter une attention particulière :

- Les questions juridiques liées à la propriété et au partage de données, car elles ne sont pas réglées à ce jour.
- Les modes de transports couverts : pour éviter l'écueil d'un système uniquement centré sur les TC, il serait souhaitable d'intégrer un maximum d'information générale sur les vélos (location, parkings, accessibilité aux TC...) et de réfléchir, dès cette étape du projet, à la possible intégration de la voiture particulière et des deux roues dans le module de recherche d'itinéraire.

V PROPOSITION DE L'EXPERT

Cocher la case correspondante

A - Proposition de grand intérêt	X
B - Proposition d'intérêt moyen	
C- Proposition d'intérêt faible ou hors sujet	

Précisions ou compléments à apporter par le porteur du projet

La Région a souhaité s'engager dans le projet avec des partenaires volontaires et faire en sorte que le système soit le plus ouvert possible de manière à pouvoir intégrer à terme un maximum de réseaux (ex : compagnies maritimes). Ce point a fait l'objet d'une réflexion particulière dans la phase d'avant projet afin que tous les partenaires potentiels puissent s'intégrer à la démarche et que le dispositif puisse être connecté à d'autres systèmes d'information.

DATE : 06/09/05

SIGNATURE : Odile Bréhier